

## Bulletin d'information sanitaire du végétal



Depuis 2008 en France, les buis (buxus sempervirens) de nos espaces publics et jardins sont attaqués par une chenille non urticante mais vorace : la pyrale du buis. Originaire d'Asie, la pyrale est un papillon nocturne.

À la mi-mars, les chenilles, généralement nombreuses, s'activent et dévorent les feuilles des buis. Les attaques sont rapides et virulentes.

Elles provoquent une défoliation importante et rapide des plants de buis. Si l'attaque est trop importante, cette demière peut devenir fatale pour le végétal.

Le cycle de vie du ravageur se répète 2 à 3 fois par an.



## Comment lutter collectivement contre la pyrale du buis ?

## Mesures préventives :

- <u>Surveiller, inspecter vos buis dès le début du printemps / informer votre entourage</u>, vos voisins détenteurs de buis. Les chenilles peuvent passer inaperçues au début de leur activité puisqu'elles commencent par se nourrir au centre de la plante et se dirigent progressivement vers l'extérieur. Le jaunissement des feuilles est alors rapide, le buis devient inesthétique et fragile.
- Piéger les papillons mâles avec des pièges à phéromones pour limiter la fécondation des femelles et ainsi endiguer la prolifération du ravageur

## Mesures curatives:

- Détruire les chenilles soit en les ramassant (en secouant les plantes au dessus d'un tissu par exemple, puis détruire les chenilles), soit par pulvérisation sur le feuillage de Bacillus thuringiensis (ou BT), produit homologué en agriculture biologique, disponible en jardinerie.
- Poser des nichoirs à mésanges ou à chauve-souris, grandes amatrices de l'insecte.
- Lâcher des insectes trichogrammes dès l'apparition des œufs ou une semaine après l'apparition des papillons.